



Décembre 2003

Stigmatisation et discrimination

Partout dans le monde, l'épidémie de SIDA a un profond impact, faisant ressortir le meilleur comme le pire chez les individus. Elle suscite le meilleur lorsqu'elle rend les gens solidaires pour s'élever contre les manifestations de déni des gouvernements, des communautés et des individus et pour apporter un appui et des soins aux personnes vivant avec le VIH et le SIDA. Elle fait naître le pire lorsque les personnes subissent le rejet et l'ostracisme de leurs proches, leur famille et leur communauté et des discriminations à la fois personnelles et institutionnelles.

Stigmatisation et discrimination liées au VIH/SIDA : généralités

- La stigmatisation et la discrimination qui entourent le VIH et le SIDA continuent à alimenter l'épidémie mondiale de SIDA. 'Vivez et laissez vivre', la Campagne mondiale contre le SIDA 2003, examine comment les individus et les organisations peuvent contribuer à atténuer la stigmatisation et la discrimination.
- La campagne tente de s'attaquer à la stigmatisation et à la discrimination dans le cadre notamment de l'éducation, des organisations confessionnelles, des structures sanitaires, des systèmes juridiques, des médias, des milieux parlementaires et du lieu de travail.

Que sont la stigmatisation et la discrimination liées au VIH/SIDA ?

- La stigmatisation liée au VIH/SIDA peut être décrite comme un processus de dévalorisation des personnes qui vivent avec le VIH/SIDA ou y sont associées. Elle émane souvent de la stigmatisation sous-jacente qui accompagne les questions sexuelles et la consommation de drogues injectables, deux des principales voies de transmission de l'infection à VIH.
- La discrimination est la conséquence de la stigmatisation et elle se traduit par un traitement injuste et inéquitable d'une personne en raison de sa sérologie VIH réelle ou présumée. La stigmatisation et la discrimination violent les droits fondamentaux de la personne et peuvent se produire à toutes sortes de niveaux, notamment politique, économique, social, psychologique et institutionnel.
- Lorsque la stigmatisation apparaît, les individus préfèrent souvent ne pas connaître leur statut VIH réel ou éventuel. Cet état de fait risque d'accélérer la progression de la maladie pour eux-mêmes et d'accroître le risque de transmission du VIH à d'autres personnes.

La nature de la stigmatisation et de la discrimination

- La stigmatisation liée au VIH/SIDA se nourrit des préjugés existants et les renforce. Elle fait aussi le jeu des inégalités sociales existantes et les renforce, notamment celles ayant trait au genre, à la sexualité et à l'ethnicité.

- La stigmatisation et la discrimination liées au VIH/SIDA jouent un rôle important dans l'instauration et la perpétuation de rapports de pouvoir. Elle fait que certains groupes se sentent dévalués alors que d'autres se sentent supérieurs. En fin de compte, la stigmatisation provoque l'inégalité sociale qui à son tour la renforce.

Stigmatisation, discrimination et droits de la personne

- Les idées préconçues et les préjugés poussent souvent les individus à agir (ou à ne pas agir) de façon à priver une autre personne de services ou de droits. Par exemple, ils empêcheront une personne vivant avec le VIH/SIDA d'utiliser les services de santé ou ils entraîneront la perte de leur emploi sur la base de leur statut VIH. La discrimination, c'est cela.
- La discrimination se produit lorsqu'on fait une distinction entre des personnes qui a pour effet un traitement inéquitable et injuste parce qu'elles appartiennent, ou parce qu'elles sont considérées comme appartenant, à un groupe particulier.

S'attaquer à la stigmatisation et à la discrimination en tant que question de droits

- Le cadre existant relatif aux droits humains donne accès à des procédures et des mécanismes institutionnels et de surveillance, susceptibles de faire appliquer les droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA, de s'opposer aux actions discriminatoires et de les corriger.
- Des mécanismes appropriés de notification et d'application, allant des services d'assistance juridique aux permanences téléphoniques, destinés à dénoncer les actions de discrimination et de violence peuvent constituer un moyen rapide et efficace d'atténuer les pires effets de la discrimination liée au VIH/SIDA.

Un impact considérable

- Pour les personnes vivant avec le VIH, la stigmatisation et la discrimination peuvent conduire à la dépression, la perte d'estime de soi et le désespoir. Mais les personnes frappées par la maladie ne sont pas les seules à être exposées à cette crainte et à ces préjugés.
- Les attitudes négatives par rapport au VIH engendrent en outre un climat dans lequel la population craint davantage la stigmatisation et la discrimination associées à la maladie que la maladie elle-même. Lorsque dominant la peur et la discrimination, il arrive que les gens choisissent de prétendre ignorer l'éventualité qu'ils soient déjà infectés par le VIH ou qu'ils puissent le devenir, même lorsqu'ils savent qu'ils ont pris des risques. Et ces personnes peuvent décider de ne prendre aucune mesure pour se protéger, de crainte d'être ainsi associées au VIH et considérées comme étant 'à risque'. Tout ceci contribue à l'instauration d'un climat qui facilite la propagation de la maladie.
- La Campagne mondiale contre le SIDA tente de briser le cercle vicieux de la stigmatisation et de la discrimination :
 - en faisant connaître les dégâts que provoquent la stigmatisation et la discrimination
 - en mettant en lumière les avantages retirés de la lutte contre la stigmatisation et la discrimination
 - en utilisant l'éducation pour mettre en question l'ignorance, la peur et le refus de la réalité
 - en encourageant l'espoir et la contribution des personnes vivant avec le VIH/SIDA

- Une des moyens les plus efficaces d'interrompre le cycle de la stigmatisation et de la discrimination consiste à faire en sorte que les personnes vivant avec le VIH/SIDA puissent contribuer à la société. La meilleure façon d'y parvenir est de fournir les traitements susceptibles de maintenir les gens en bonne santé plus longtemps.
- L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'ONUSIDA ont pris la tête d'une initiative ambitieuse destinée à fournir des traitements antirétroviraux à 3 millions de personnes, dans les régions les plus démunies, d'ici fin 2005. De plus, un nombre croissant de pays mettent en place des programmes nationaux complets de prévention et de prise en charge. Ces initiatives pourraient contribuer à lever le voile de suspicion et de secret qui recouvre l'épidémie.
- Le combat contre le VIH/SIDA ne sera gagné que si nous faisons face à la stigmatisation et à la discrimination.

Vivez et laissez vivre. Aidez-nous à vaincre la peur, la honte, l'ignorance et l'injustice partout dans le monde.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Andy Seale, ONUSIDA, Genève, (+41 22) 791 4765 ou Dominique De Santis, ONUSIDA, Genève, (+41 22) 791 4509. Pour plus d'informations sur le programme, vous pouvez également visiter le site web de l'ONUSIDA, www.unaids.org.